

Avoir un salarié sans les responsabilités : votre rêve !

Terrajob vous l'offre

Pour vous agriculteurs, on : **RECRUTE, FORME, et MET À DISPOSITION** de la main d'œuvre.



Nous vous facturons uniquement les heures de mises à disposition (pas de congés payés à votre charge, ni prise en charge du salaire lors de la formation)

VOUS PAYEZ UNIQUEMENT LE TEMPS DE TRAVAIL DU SALARIE PRÉSENT SUR VOTRE EXPLOITATION.

Le service à nos adhérents :

- une gestion des toutes les formalités administratives afférentes à l'embauche d'un salarié
- un recrutement personnalisé en phase avec vos besoins (mi-temps, temps-plein...)
- un accompagnement du salarié et de votre entreprise dans la réussite de vos projets
- des parcours de formation individualisés adaptés à vos exigences
- un engagement dans un dispositif partagé et piloté par les entreprises adhérentes



Communiquez nous vos besoins, contactez-nous :

→ sophiemeucci@terrajob.org

→ www.terrajob.fr

→ 06 50 03 67 09



terraJOB

a été créé par les principales Organisations Professionnelles Agricoles : MSA, Chambre d'Agriculture, FDSEA 67, JA 67, AGC-CFG 67, Germa, Service de Remplacement, Alsace Agri Services.

Son but est répondre à la problématique de main d'œuvre qualifiée dans le secteur agricole.